



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UN CYCLE DE CONFERENCES
INTITULE "CONFERENCES HISTOIRE DE
L'ART" PAR LIONEL CARIOU DANS
L'AUDITORIUM DE COEUR DE VILLE LES 22
SEPTEMBRE, 20 OCTOBRE, 17 NOVEMBRE
2020 ET LES 12 JANVIER, 16 MARS 2021 A
14H30**

**DÉCISION N° DM-20-121
EN DATE DU 16 JUIN 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

CONSIDÉRANT la proposition de conférences de Lionel CARIOU, domicilié au 113 boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, les 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre 2020 et les 12 janvier et 16 mars 2021 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Lionel CARIOU, domicilié au 113, boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, un contrat de prestation pour l'animation d'un cycle de conférences intitulé « Conférences histoire de l'art », les 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre 2020 et les 12 janvier et 16 mars 2021 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux mille euros (2 000,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200616-lmc1H7379H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/06/2020 Date de Publication : 16/06/2020
